



C.O.S DE MORNE-A-L'EAU
Hôtel de Ville
97111—MORNE-A-L'EAU

CONTACTS : Mme FLORY Lucienne et Mme M-Aline ADELAIDE
0590 22 40 06 0590 22 40 02



Qu'est-ce qu'un C.O.S (Comité des Œuvres Sociales) ?

Le COS est une association loi 1901 au sein d'une Collectivité Territoriale. Il permet aux agents de bénéficier de prestations à caractère social, culturel ou de loisirs, ces diverses prestations sont financées par la Caisse du COS alimentée conjointement par les salariés et l'employeur.

Qui peut adhérer au COS ?

Une grande majorité des agents de la Collectivité, titulaires, stagiaires, contractuels, hormis les emplois vacataires.

Les prestations qui seront mises en place sont soumises à conditions

Prestations sociales :

- . Aide exceptionnelle, rentrée scolaire
- . Primes : de mariage, naissance
- . Arbres de Noël
- . Allocation décès, etc.

Adhérez au plus tard le 30 Avril 2014 ! Merci.

Montant de l'adhésion

- Catégorie C : 30 €
- Catégorie B : 40 €
- Catégorie A : 50 €